

LA LETTRE



Loire
FOREZ
Agglo

DES

COUZANAIS



Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN

Avril 2019 – N° 32

<http://www.sail-sous-couzan.com>

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

L'ensemble des investissements, inscrits au budget 2019, traduit la volonté des élus de poursuivre les travaux en cours au sein des bâtiments communaux afin de continuer l'entretien de notre patrimoine, qu'il réponde aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité et de le rendre moins énergivore.

Ce choix délibéré de restaurer nos bâtiments, véritables symboles de l'histoire culturelle de notre village, se trouve conforté dans le fait que ces travaux restent une compétence à part entière de la commune contrairement à la voirie, à l'éclairage public, à l'assainissement, compétences transférées à Loire Forez Agglomération.

Les budgets 2019, votés le 10 avril dernier par le conseil municipal que je remercie de sa confiance, ont permis de valider les investissements suivants :

- La restructuration du Centre Culturel et de la Mairie pour un montant de 460 835 € HT (soit un coût total des travaux de 588 035 € HT).
- La restauration des enduits intérieurs de l'église pour un montant de 220 785 € HT (1^{ère} tranche, si les subventions nous sont accordées).
- La création de sanitaires publics dans le centre bourg pour un montant total de 18 490 € HT.
- L'installation d'un nouveau columbarium pour un montant total de 5 833 € HT.
- L'acquisition de matériel de désherbage mécanique pour un montant total de 3 500 € HT.
- Le remplacement des pneus du tracteur pour un montant total de 1 250 € HT.
- La réparation de l'éclairage des stades de foot pour un montant total de 5 083 € HT.
- Différents travaux d'entretien dans les bâtiments communaux pour un montant total de 5 833 € HT.
- Le remplacement du barnum suite aux intempéries, financé par les assurances.
- Loire Forez Agglomération a achevé les travaux de rénovation de l'éclairage public et a procédé à la réfection des couches de roulement du Chemin des Pins Boulange et de la rue des Rives du Lignon, 1^{ère} tranche.

C'est toujours avec la même détermination et la confiance que vous nous avez accordée que nous avançons avec vous pour l'intérêt collectif de notre village.

Le Maire, Ludovic BUISSON

Tous les comptes-rendus du Conseil Municipal sont disponibles en intégralité en mairie mais aussi sur le site internet de la commune www.sail-sous-couzan.com

Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 3 décembre 2018

Travaux route de St-Georges – Aménagement trottoir RD6 - Passage piétons pour mise en sécurité

Les travaux d'assainissement route de St Georges seront réalisés par Loire Forez Agglomération. La Commune en profiterait pour réaliser des travaux d'eau et l'aménagement des trottoirs de la RD6.

Le CM valide les devis de SEVAL CHAZELLE TP d'un montant total de 60 190€ HT. Celui-ci comprend l'ensemble des fournitures nécessaires pour cette intervention : sciage de chaussée, dépose de bordures existantes, préparation de la surface, fourniture et pose de bordure béton, une couche de fondation trottoirs et réfection du trottoir en enrobé.

Réfection des toilettes publiques du centre bourg – Demande de subvention

Les toilettes publiques situées dans les anciens thermes ont été supprimées. Elles n'étaient plus adaptées aux personnes à mobilité réduite et avaient été identifiées, par le Conseil Général, comme un « point noir paysager ». Le CM vote pour un réaménagement de ce site avec la réfection de toilettes publiques et accès pour personnes handicapées.

Lancement de consultation – Restructuration de la mairie et du centre culturel – Lot n°11 – Isolation par l'extérieur

La consultation relative aux travaux de restructuration de la mairie et du centre culturel s'est achevée en septembre 2018.

L'isolation par l'extérieur était comprise dans le lot n° 4 : Platerie Peinture, et n'a pas été validée.

Le CM décide de lancer une nouvelle consultation pour un nouveau lot, n°11 isolation par l'extérieur.

Versement à l'association « Le Sou des écoles » de la subvention annuelle de 1200€

Tarifs cimetière 2019

Le CM décide de maintenir les mêmes tarifs pour 2019.

405 € pour une concession 3 corps,

810 € pour une concession 6 corps, à compter du 1er janvier 2019.

Tarif de vente colombarium 2019

Le CM décide de maintenir les mêmes tarifs pour 2019.

960 Euros pour 30 ans, la vente d'une case comportant 3 urnes au Colombarium.

Tarifs eau potable 2019

Les tarifs restent à 1,30 € le m³ d'eau et 27,50 € le montant par abonné, calculé en fonction des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement.

A PARTIR DE CETTE ANNEE, 2 FACTURES DISTINCTES VOUS SERONT ADRESSEES. L'UNE CONCERNANT L'EAU POTABLE, L'AUTRE CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT.

Conseil municipal du 11 février 2019

Restructuration de la mairie et du centre culturel – Lot n°11 – Isolation par l'extérieur –choix de l'entreprise

4 offres ont été remises : le CM décide de retenir ISOFRANCE SAS pour un montant de 56 008,50 € HT après rabais.

Programme local de l'habitat 2019-2025

Loire Forez Agglomération avait lancé l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat à l'échelle du nouveau périmètre communautaire (88 communes). Un état des lieux a été dressé pour la commune : 28 logements pourront être créés pour la période.

Convention expérimentale entre les RPI « Saint-Laurent/l'Hôpital/ Les Débats », « Leigneux/Sail » et la Direction des services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire

Pendant la durée de la Convention, cette dernière s'engage à maintenir les 2 RPI, les sites scolaires sur les 4 communes ainsi que les 7 postes sans compter la décharge de direction. Il est instauré une direction unique pour les deux RPI avec cependant deux conseils d'écoles distincts. Cette convention prendra effet le 1er septembre 2019.

Projet d'aménagement du jardin d'enfants

Le CM valide les devis suivants :

- CASAL SPORT concernant la structure multisports	32 250,00 € HT
- MAG EQUIP concernant les jeux dans le parc	5 658,96 € HT
- SARL CELLE pour l'achat de tables et bancs	1 125,51 € HT
- Ainsi que l'achat de végétaux	3 238,86 € HT
Soit un montant total de	42 303,33 € HT

Réfection des toilettes publiques du centre bourg - choix des entreprises

L'ensemble des devis a été réceptionné, le CM a décidé de retenir :

SARL CHARRIER pour un montant de 5 015.00 € HT (plomberie et les sanitaires)

BEAU Emmanuel pour un montant de 2 479.00 € HT (plâtrerie peinture)

Entreprise LAFOND pour un montant de 1 917.00 € HT (maçonnerie)

Entreprise GAYRAUD pour un montant de 671.00 € HT (électricité)

Entreprise MOULIN pour un montant de 3 030.00 € HT (menuiseries)

SAS CHEVALIER pour un montant de 5 378.00 € HT (carrelage)

Conseil municipal du 10 avril 2019

budget communal

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	472 232 €	397 525 €	442 567 €
023 Virement sect° invest	308 475 €		348 767 €
TOTAL	780 707 €	397 525 €	791 334 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	570 856 €	607 085 €	614 124 €
R 002 Résultat reporté	209 851 €		177 210 €
TOTAL	780 707 €	607 085 €	791 334 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	340 476 €	160 791 €	1 146 903 €
déficit invest reporté du CA 2017	53 155 €		
déficit invest reporté du CA 2018			66 026 €
TOTAL	393 631 €	160 791 €	1 212 929 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	32 000 €	94 765 €	621 963 €
1068 affectat° résultat invest 2017	53 155 €	53 155 €	
1068 affectat° résultat invest 2018			242 199 €
021 virement sect° Invest	308 475 €		348 767 €
TOTAL	393 631 €	147 920 €	1 212 929 €

budget eau et assainissement

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	57 745 €	26 992 €	49 145 €
042 opérat° d'ordre entre section	12 445 €	12 445 €	43 600 €
023 Virement sect° invest	77 277 €		1 816 €
TOTAL	135 022 €	39 437 €	94 561 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	113 190 €	111 231 €	72 729 €
040 opérat° d'ordre entre section	21 832 €	21 832 €	21 832 €
TOTAL	135 022 €	133 063 €	94 561 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	190 748 €	174 130 €	166 000 €
déficit invest reporté du CA 2017	257 499 €		
déficit invest reporté du CA 2018			114 865 €
040 opérat° d'ordre entre section	21 832 €	21 832 €	21 832 €
TOTAL	470 079 €	195 962 €	302 697 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
	380 347 €	326 118 €	257 236 €
021 virement sect° Invest	77 277 €		1 861 €
042 opérat° d'ordre entre section	12 445 €	12 445 €	43 600 €
TOTAL	470 079 €	338 563 €	302 697 €

Extrait de la lettre du Conseil Départemental du Canton de Boën

« Concernant plus particulièrement la commune de Sail-sous-Couzan, une subvention de 59 300 € a été accordée pour la restructuration de la Mairie et du centre culturel et 4 100 € ont été attribués pour la création d'un columbarium. Le Département a aussi souhaité s'associer à la célébration du 20^{ème} anniversaire de la victoire de la coupe du Monde par le biais d'une aide de 3 500 € versée à l'Association Sportive de Couzan. Le Colombier, quant à lui, a bénéficié d'une aide de 800 € pour l'installation de stores et 500 € ont été alloués au Sou des écoles du RPI Sail-Leigneux pour la réalisation d'un projet musical. Pour ce qui est de la réfection des voies communales, une dotation de près de 472 500 € a été allouée à Loire-Forez Agglomération, les VC 6A et 25 ont été inscrites dans ce programme. »



Rénovation du centre Culturel

La restructuration du centre culturel a débuté depuis le mois de décembre : la maçonnerie intérieure (cuisine, toilettes, grande salle) et l'emplacement de la chaudière ont été réalisés par l'entreprise Archimbaud, la rénovation de la nouvelle toiture par l'entreprise Cuisson, les menuiseries intérieures et extérieures par l'entreprise Lapendry.



Travaux de réfection de voirie

A la demande de la commune, l'agglomération Loire Forez a réalisé la réfection des chaussées des Rives du Lignon et du chemin des pins boulange.



Du nouveau dans le jardin d'enfants

L'installation de trois styles de balançoires a été réalisée par les employés communaux. Balançoires destinées aux enfants de 2 à 6 ans, sous la responsabilité des parents.



Restauration intérieure de l'église Saint-André

Il faut savoir que notre église est classée monument historique (MH) pour la partie la plus ancienne du chœur, et de la croisée du transept. Ceci impose alors que toute décision de restauration soit prise par les services de la DRAC (région). Ceci explique en partie les délais d'étude et de prise de décision.

A ce jour, des choix sont acquis dans la restauration de l'intérieur de l'église :

La démolition du plafond de la coupole pour faire apparaître à nouveau la voute de la coupole.

L'autel classé lui aussi MH en 1976, a reçu un traitement pour stopper l'infestation d'insectes xylophages. Il est en attente de restauration dans l'église.

Qu'en est-il des sondages ?

Des premiers sondages ont été réalisés en 2014, essentiellement dans le chœur et le transept nord, vers la porte de la sacristie. Ils ont montré différentes couches existantes sur les murs.

De nouveaux sondages ont été effectués en janvier 2019, à la demande de la DRAC. Les résultats de ces derniers sondages sont les suivants :

1) Il existe des décors médiévaux derrière les boiseries du chœur. Quatre panneaux ont été démontés et font apparaître un décor peint dans un état de conservation désastreux.

2) Le décor actuel, présent sur les murs du chœur, la travée du chœur et le transept nord date de 1939. Il s'agit d'une peinture à l'huile. En dessous, la couche picturale est un badigeon encollé datant du XIX^{ème} siècle. Recouvert d'une peinture à l'huile lors des travaux de 1939, son dégageant s'avère difficile, laborieux et destructeur.

1)



2)



3) Des tests de nettoyage du décor actuel ont été faits. A différents endroits des murs de l'église chœur, nef et transept. Les peintures de 1939 ont retrouvé de la luminosité sous l'effet du dépoussiérage et du traitement chimique.

4) Des traces de litre funéraire avaient été mise à jour lors des premiers sondages en 2014.

Une litre est une bande d'ornement peinte autrefois sur les murs intérieurs des églises avec les armoiries des notables locaux, à l'occasion de leurs funérailles. Cette pratique s'est arrêtée en 1791.

Ces derniers sondages ont permis de confirmer la présence de litre funéraire sur les murs nord et est du transept nord. Seule l'empreinte négative d'un blason a été mise à jour au-dessus de la porte de la sacristie

La Municipalité attend la décision de la DRAC pour les choix à prendre et la poursuite des travaux.

M. DAUBLAIN-La CLEF, à partir de « Etude en recherche de décors peints » D. LUQUET

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



Une nouvelle association, Petits Frères des Pauvres, œuvre sur la commune grâce au soutien de la municipalité.

Cette association, créée en 1946 et reconnue d'utilité publique, a pour mission principale de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, et prioritairement les plus démunies. Par l'action des équipes de bénévoles, des liens sont de nouveau tissés et permettent à la personne de reprendre goût à la vie et de faire partie du monde qui l'entoure.

Vivre tout simplement !

Quelles sont les actions menées par les équipes de bénévoles ?

Des visites de convivialité sur le lieu de vie de la personne âgée (domicile ou hébergement collectif), c'est tout d'abord une rencontre entre la personne âgée et le bénévole, une relation qui se construit au fil des visites.

Aujourd'hui, l'équipe de bénévoles, présente sur la Commune de Sail sous Couzan, accompagne déjà deux personnes âgées. Elle est la recherche de nouveaux bénévoles afin de pouvoir étendre son action et rendre visite à un plus grand nombre de personnes âgées, sur la commune mais aussi sur les communes environnantes.

N'hésitez pas à prendre contact pour avoir des renseignements complémentaires avec Sabine Massacrier, adjointe de Direction Loire Auvergne au 07 71 91 58 74, ou Irène Carreras au 04 77 24 52 62, ainsi que sur le site internet de l'association <https://www.petitsfreresdespauvres.fr>.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Rencontre avec M. et M^{me} Fontany.

Après 8 mois de fermeture la boucherie - charcuterie - traiteur nous a ouvert ses portes.



En quelques mots pouvez-vous vous présenter ?

Originaire de Boën et de Roche la Molière, nous sommes un couple marié avec deux enfants exerçant depuis 2003.

Pourquoi avoir ouvert ce commerce à Sail sous Couzan ?

Habitant sur Boën, on recherchait un commerce à proximité. Le local étant libre et bien situé, après une rencontre avec le maire Ludovic Buisson, nous nous sommes lancés.

Un petit bilan depuis l'ouverture ?

Nous sommes satisfaits de l'évolution. Notre projet était d'avoir un joli rayon traiteur fait maison. C'est chose faite et les clients sont ravis du choix que nous leur proposons.

Avez-vous des projets ?

Nous avons un projet de portage de repas à domicile pour des personnes sans moyen de transport. Mais il faut que notre équipe soit opérationnelle.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

Mardi, jeudi et vendredi :	8h à 12h30	15h30 à 19h
Mercredi :	8h à 12h30	
Samedi :	7h30 à 12h30	15h30 à 19h
Dimanche :	7h30 à 13h	

Une recette du Chef ?

La préparation de la quenelle :

Faire bouillir 1,5L de lait en y incorporant 600g de beurre.

Mettre 2,4kg de farine tamisée en une seule fois, mélanger hors du feu.

Assécher votre pâte 30 minutes. Mettre votre pâte au frigo.

Le lendemain matin, former vos quenelles, les plonger dans l'eau frémissante 5 minutes.

Préparer une sauce au choix

Bon appétit !



Merci et bonne continuation !!!

Téléphone fixe : ce qu'il faut savoir sur la fin du RTC



Le 15 novembre 2018 débute le processus d'extinction du bon vieux réseau téléphonique commuté RTC. Mieux vaut avoir conscience de ce que revêt ce basculement historique pour ne pas risquer, un jour, de ne plus pouvoir utiliser son téléphone fixe. Explications.

Qu'est-ce que le RTC ?

Il s'agit du réseau téléphonique commuté (RTC), inventé à la fin du XIXe siècle et déployé par France Télécom dans les années 1980 pour faire face à l'augmentation du nombre de téléphones dans les foyers. Vous l'utilisez encore si votre téléphone fixe est branché sur la prise téléphonique murale de votre logement (prise T).

Le réseau RTC devenait de plus en plus compliqué à entretenir alors qu'il était de moins en moins utilisé. Orange (ex-France Télécom) a donc décidé, avec l'accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), de faire basculer toutes les communications vers l'IP, un protocole international plus moderne, plus simple et plus performant.

Qui sera impacté par la fin du RTC ?

Seuls les abonnés dont le téléphone fixe est branché sur la prise murale ou qui disposent d'une ligne classique (pour leur fax, leur système de protection ou autre) sont impactés, soit quelque 6 millions d'abonnés Orange. Les clients du service « Ligne fixe » de SFR, qui sont eux aussi concernés par ce changement, ont déjà vu leur matériel remplacé, non sans quelques couacs. De nombreuses entreprises vont aussi devoir mettre leurs équipements aux normes. En revanche, si votre téléphone est déjà branché sur une box, vous n'aurez rien à changer.

La fin du RTC signifie-t-elle la disparition du fil de cuivre ?

Non. Le fil de cuivre et la prise T ne disparaîtront pas avec la fin du RTC, mais il ne sera plus possible d'y brancher un téléphone directement. Le téléphone devra obligatoirement être branché sur une box, qui elle-même sera connectée à la prise murale.

Depuis le 15 novembre 2018 : il n'est plus possible d'obtenir la création d'une ligne RTC.

À partir du 15 novembre 2019 : l'arrêt de la commercialisation du RTC est étendu aux entreprises.

À partir de 2023 : les premières lignes RTC arrêteront de fonctionner. Les personnes concernées seront alors contraintes de basculer vers une technologie IP si elles veulent continuer à utiliser un téléphone fixe. Ces basculements se feront par plaques, c'est-à-dire par groupe de communes ou par arrondissement, et s'étaleront jusqu'en 2030.

Comment se passera concrètement le basculement ?

Orange s'est engagé à prévenir les personnes concernées et à leur proposer des solutions de rechange. Concrètement, l'opérateur s'engage à mettre gratuitement à leur disposition un boîtier qu'elles devront brancher sur leur prise murale. Leur numéro de téléphone ne changera pas.

Faudra-t-il souscrire un forfait Internet ?

Non. Le boîtier fourni par Orange servira à brancher son téléphone, mais rien ne vous obligera à y connecter aussi un ordinateur ou un téléviseur ni à opter pour un forfait plus cher.

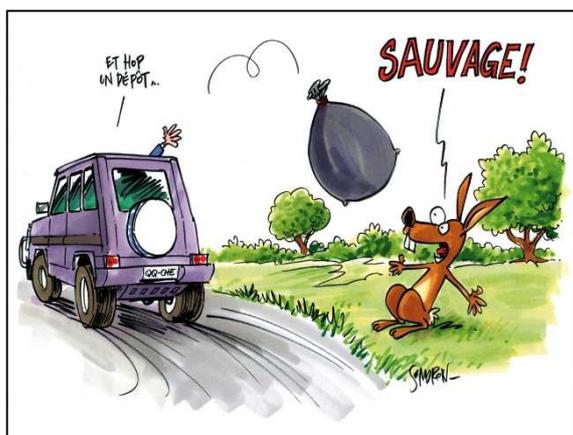
Les tarifs vont-ils augmenter ?

Orange a promis que les tarifs ne changeraient pas. Reste à savoir si toutes les offres actuelles perdureront.

Devrai-je changer de matériel ?

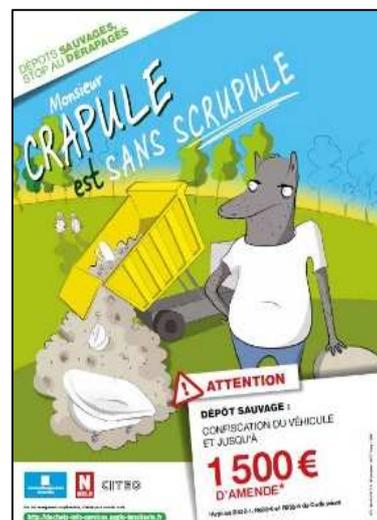
Même si la pose d'un adaptateur sera parfois nécessaire, la plupart des téléphones fixes supporteront le basculement. Malgré tout, il est possible que certains modèles anciens ne soient pas compatibles avec la technologie IP. Il faudra, dans ce cas, acheter un téléphone plus récent. Certaines téléalarmes et téléassistances ainsi que des systèmes d'assistance aux personnes âgées et les fax pourraient aussi ne plus fonctionner.

Dépôt sauvage, que dit la loi ?



Toute personne qui dépose, abandonne, jette ou déverse tout type de déchets sur la voie publique, berge et propriété privée d'autrui, en dehors des conditions fixées par arrêté, risque une amende de **90€ majorée à 180€** au-delà du délai de 45 jours.

Si un véhicule a été utilisé pour le transport des déchets, la sanction peut aller jusqu'à **1 500€ et confiscation du véhicule**.



Le DVD Souvenir « 1 Journée pour 1 Etoile »

Vous souhaitez revivre la magnifique journée de fête des 20 ans de la Coupe du Monde à Sail-sous-Couzan ?

Le club met en vente le DVD de l'événement en édition limitée :

Au prix de 10€ avec le gobelet sérigraphié de la journée.

Réservez sans plus attendre sur le site :

www.wezevent.com/dvd-une-journee-pour-une-etoile.

N'effectuez aucun paiement en ligne.

Vous réglerez au moment du retrait, dès le Jeudi 30 Mai 2019 lors du tournoi Jeunes de l'Ascension.

AS COUZAN



Agenda

- 3, 4 et 5 mai : Festival rock au stade Aimé Jacquet (Collectif Autogéré)
- 26 mai : Elections européennes.
- 30 mai : Tournoi de l'Ascension au stade Aimé Jacquet. Football, catégories jeunes (AS Couzan)
Dès 10H
- 31 mai : Tournoi de football au stade Aimé Jacquet. Football, catégories +40 (AS Couzan)
A partir de 19H
- 21 juin : Fête de la musique dans le centre bourg (La Clef)
- 30 juin : Vide-grenier dans le centre bourg (Comité des fêtes)
- 6 et 7 juillet : Fête patronale organisé par le comité des fêtes ; passage des brioches, jeux pour enfants, feu d'artifice...
- 6 juillet : Concours de pétanque au stade Aimé Jacquet (Amicale des pompiers)
- 12 juillet : Concours de pétanque au stade Aimé Jacquet (La chasse)
- 20 juillet : Méchoui au jardin d'enfants, aux places (La chasse)
- 9 août : Concours de pétanque au stade Aimé Jacquet (AS Couzan)
- 7 septembre : Pétanque des élus à partir de 14H. Feu d'artifice en soirée
- 29 septembre : Repas des anciens au centre culturel (CCAS-Commune)

Etat civil

<u>Naissances :</u>	GIBERT Emmy	Novembre 2018
	GUILLERMIN Sarah	Janvier 2019
	AUBERT Gabin	Février 2019
	BALICHARD Auguste	Février 2019
	MICHALET Leho	Mars 2019
<u>Mariage :</u>	DUMAS Alain et ROBERT Patricia	Janvier 2019
<u>Décès :</u>	CELLIER Paulette	Novembre 2018
	SOLER-PALABOST Jean-François	Novembre 2018
	DUMAS Pierre	Novembre 2018
	MORENT Marie	Janvier 2019
	VIGNON Josette	Février 2019
	TEYSSIER Catherine	Février 2019
	THOMAS Andrée	Mars 2019

L'association Abri'toit et les demandeurs d'asile à Sail

Sept familles de demandeurs d'asile sont actuellement logées à Sail par l'intermédiaire de l'Entraide Pierre VALDO. Celle-ci assure leur hébergement et le suivi de leur dossier de demande d'asile.

Des membres du collectif d'accueil des demandeurs d'asile et de la CLEF les accompagnent dans leur apprentissage du français, l'aide scolaire, des activités avec les enfants, des repas partagés...

Dans le cas où leur demande de droit d'asile reçoit une réponse négative, ils peuvent faire un recours, si celui-ci est refusé, ils sont déboutés et quittent Pierre Valdo. Ils sont alors sans logement. Tout le réseau social de proximité, Mairie, CCAS est sollicité avec un appel aux particuliers voulant bien mettre généreusement à disposition un logement vacant.

Aujourd'hui sur Sail, c'est le cas pour au moins une famille avec deux enfants. Avant la fin du mois d'avril il leur faut un logement pour éviter d'être à la rue. Si vous êtes intéressés pour prêter un logement, faites-vous connaître en Mairie.

Dans le cas où ce logement est trouvé, l'association ABRI'TOIT vient apporter son aide et sa contribution. Cette association créée en 2013 apporte aide et soutien aux personnes de toute nationalité déplacées par force ou nécessité de leur logement ou hébergement et se trouvant en situation d'extrême vulnérabilité. ABRI'TOIT assure la logistique avec la famille logée, établissant avec elle une convention pour une durée fixée dans le temps, et réglant les charges (eau, gaz, électricité, assurance, impôts...) du logement.

Si vous avez un logement que vous n'utilisez pas, il est préférable qu'il soit habité pour le maintenir en état. Vous n'aurez pas à payer les charges de la famille logée, Abri-Toit s'en charge.

Des équipes d'adhérents accompagnent ces personnes dans leurs démarches administratives, des conseils juridiques, l'apprentissage du français. et des parrainages réguliers. Des dons ponctuels ou par virement régulier permettent d'assurer le financement. Ces dons donnent droit à des réductions d'impôts. Si cela vous intéresse voici les coordonnées d'Abri'toit :

**2bis, avenue Émile Reymond
42600 MONTBRISON**

abritoit42600@gmail.com

Patricia Chassagneux 06 87 19 88 83

REPAS DES ANCIENS

ATTENTION IL S'AGIT DE L'UNIQUE MOYEN DE RESERVATION

Vous habitez en résidence principale sur la commune et êtes âgé de 70 ans ou plus en 2019 ?

Le dimanche 29 septembre la commune et le CCAS vous invitent, vous et votre conjoint(e) à un repas au centre culturel à partir de 12H.

Les plats seront confectionnés par notre nouveau traiteur, M. Fontany, le dessert par la boulangerie Delorme.

Si vous êtes intéressé(e) veuillez nous adresser en mairie le coupon ci-dessous.

Sans réponse de votre part **avant le 5 juillet 2019** nous aurons le regret de ne pouvoir vous compter parmi nous :

NOM : PRENOM :

NOM : PRENOM :

ASSISTERA / ASSISTERONT AU REPAS

A BESOIN D'UNE VOITURE

L'association locale ADMR des Vals du Chagnon est regroupée avec d'autres associations ADMR dans sa maison des services à Boën. Ensemble, elles interviennent sur votre commune.

Ainsi, elles vous apportent un soutien de la naissance à la fin de vie, en proposant :

- Une aide au quotidien **pour les personnes âgées ou handicapées** (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses...), un service de téléassistance et de transport accompagné.
- Une aide **auprès des familles** pour accompagner les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie, ...) ou pour de la **garde d'enfants** afin de concilier vie familiale et professionnelle.
- Son service **Qualité de Vie** (ménage/repassage) en s'adressant à la population de manière plus générale.
- Une maison d'accueil temporaire « **Le Colombier** » à Sail-sous-Couzan.

Bénévole ADMR :

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ? Nous serions heureux de le partager avec vous !

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel
- Rejoindre l'équipe d'animation de la MAPA le Colombier

Et bien d'autres missions...

A la recherche d'un emploi ?
L'ADMR recrute des aides à domiciles !

- Un emploi proche de chez vous
- Une indemnisation des déplacements
- Une profession au cœur de l'humain

Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous :

www.admr.org

Maison des services ADMR – 8, Place Mandrillon – 42130 BOEN SUR LIGNON – 04.77.76.00.22

msboen4@fede42.admr.org